

La lecture du DDO ne permet pas de savoir quelles sont les méthodes diagnostiques du travail accompli.

S'agit-il d'enquêtes?

Peu de chiffres sur la réalité actuelle - Statistiques rares et fluctuantes... insensiblement (!) selon les dates qui apparaissent.

Or des enquêtes menées par des services compétents auraient permis d'évaluer certaines réalités démographiques et sociologiques -

1 - Concernant l'activité des habitants actuels à Vaison/Ventoux et dans les communes satellites.

- concernant les raisons du départ d'actifs vers d'autres lieux

- concernant le devenir des jeunes ayant mené leur scolarité secondaire à Vaison.

- concernant la réalité des candidats à logement sur le territoire Vaison/Ventoux en raison de leur emploi.

2 - Concernant l'expérience des occupants de logements en lotissements, dans les communes du territoire qui ont favorisé ce mode d'habitat, dans d'autres communes du Vaucluse -

- dans leur rapport à leur travail à leur lieu de travail

- dans leur rapport à la vie quotidienne

- dans leur rapport aux autres habitants, au lien social à la qualité de vie.

3 - Concernant le bilan fait par les municipalités :

- nombre d'habitants supplémentaires sur la commune du fait des lotissements

- nombre d'élèves supplémentaires à l'école.

Doc
reçu le
16/10/20

- nombre de maisons qui ne sont pas résidence principale, mais, par exemple, destinées aux locations estivales

Ces travaux de terrain auraient permis de confirmer (ou d'infirmer ?) les travaux menés, de longue date, par des scientifiques, Sociologues, géographes, historiens, mais aussi par des journalistes, sur le caractère inadéquat, obsolète, du choix français de l'habitat en lotissement - Et sur ses conséquences - Politiques - Environnementales -

Ils auraient, peut-être, permis d'orienter la réflexion vers des solutions inventives, adaptées à la réalité de chaque commune, à ses particularités, à la constellation interne entre habitants et municipalité, pour exploiter, développer, les bâtis déjà existants - Et, ainsi, donner à ceux qui cherchent un logis des conditions de vie conformes à la qualité des lieux et à sa jouissance, et, du même coup, donner chance de réalité aux belles idées sociales de mixité proclamées dans des projections hors-sol -

Et, enfin, pour revenir à l'emploi, ces enquêtes de terrain auraient permis d'accepter, raisonnablement, le fait que le territoire Vaison / Ventoux concentre 3% seulement des emplois du Vaucluse, dont 57% sur Vaison -

De se résigner aux raisons évidentes pour lesquelles le bassin rhodanien, dans sa partie vauclusienne d'Avignon et des villes proches d'Orange et de Carpentras, est reconnu et désigné, régionalement et nationalement, pour développer sa spécificité de bassin d'emplois et d'urbanisation -

Ces réalités éviteraient le projet illusoire et trompeur de répartir artificiellement la précarité de l'emploi sur des communes qui n'y peuvent rien - ayant leurs propres problèmes de chômeurs et d'actifs cherchant ailleurs du travail - tout en leur imposant une politique foncière ne répondant à aucun besoin réel, et qui contribuerait à détruire un peu plus leur caractère d'exception -

Bassin rural, le territoire peut s'honorer de maintenir, de développer et d'adapter aux conditions climatiques, et économiques, et sanitaires (urgence du bio) actuelles, sa spécificité propre - Son attractivité essentielle -

Se pose la question de la "cohérence" -

Le SCOT s'en réclame et le travail mené dans ce sens est énorme.

Ce qui n'empêche pas qu'on puisse s'étonner d'incohérences internes aux dossiers et d'une cohérence discutable entre les perspectives formulées et la réalité du terrain.

Quelques angles de vue sur les aspects abordés par le SCOT et notamment la DOO -

1. Rapport population / emploi

- quelle est la réalité présente de l'emploi?

- nature des emplois

- sociologie des actifs.

- quelle est la réalité à venir en fonction des créations (?) d'entreprises, de l'évolution de la démographie - estimée stagnante, voire décroissante dans le rapport du 27/11/19 - et de la possibilité ou non du maintien d'emplois existants.

2. Rapport emploi / logement -

C'est une des préconisations du SRADDET = le logement doit s'envisager dans une zone proche de l'emploi.

- Si le territoire est défini comme "bassin de vie rural" quelles mesures sont prises pour favoriser l'exploitation et/ou la conversion des sols agricoles en vue d'une production locale voire d'une possibilité d'exportation -

— si le devenir du territoire n'est pas seulement rural, quels sont les projets, les innovations professionnelles envisagées, qui généreraient de nouveaux emplois, nécessiteraient donc de loger de nouveaux actifs ?

(Le rapport du 27/11/19 fait état de cyclotourisme ! Combien d'emplats ?)

Simple réalisme mathématique = conditionner la construction de logements à la réalité des emplois existants ou prévus, qu'il s'agisse d'emplois liés à l'identité rurale du territoire, ou à la création d'emplois créés -

Se pose donc la question de la détonation sans objectif et de sa déviation, obligée(!), vers l'industrialisation locale du tourisme de masse -

D'où l'injonction pieuse = 90% de logements en résidence principale !

A souligner = la contribution de cette situation estivale aux nuisances — pollution — nuisances sonores — rejetées par les défis (3-4) du 2000 -

Accueillir les amateurs de nature et d'intégrité du mode de vie, c'est autre chose que favoriser leur mode de vie consumériste d'exclus des plages méditerranéennes -

3 - Rapport logement / qualité de vie -

Autres préconisations du SRADDET sur les localisations préférentielles = l'apport de population et de logements doit s'envisager

dans des zones proches des services, des moyens de transport assurés, des pôles d'échanges établis.

On s'étonne donc du peu de cas que fait le SCOT de ces considérations prioritaires, dans son souci bureaucratique de répartition égalitaire entre les communes, même si elles ne répondent pas à ces critères = gonfler la population du territoire de 1835 occupants d'ici 2035, en faisant tomber, pour cela, 800 emplois, du ciel.

De fait que valent-elles ? Puisqu'il n'est jamais question des candidats-demandeurs d'emplois - lesquels n'existent pas -, de logements - inutiles, puisque non liés à l'emploi - Puisque le souci bureaucratique a pour corollaire le souci de certaines communes de trouver, à tout prix, un lieu adéquat pour un PLU, qui conviendrait d'abord, et dans l'ordre, à des équipes municipales se réclamant de modernité et de dynamisme, à des propriétaires de parcelles aspirant à leur urbanisation, à des lotisseurs en quête d'emploi -

4 - Rapport qualité de vie / respect environnemental
Les enjeux contradictoires se présentent sur ce chapitre -

Qualité de vie évidente dans une région si exceptionnellement belle !

Peu importe de faire porter à une jeune génération le poids des erreurs du passé -

- mitage occasionné par l'appétit foncier,

la permissivité des municipalités extérieures
en matière de bâti ?

Une concentration, chosante, de
maisons individuelles (jusqu'à 25
par hectare!) va le réparer en comblant
les "dents creuses" -

- lieu choisi : on peut sacrifier quelques
nigues - Faire pousser le béton en "bassin rural" -

- l'accès n'y est pas toujours aisé = on
peut envisager acrobaties et travaux
pharaoniques, au mépris de la géomorphologie
des lieux désignés, pour y remédier, et
créer, en détruisant ce qui gêne alentour
en matière de végétation, les structures et
la viabilité nécessaires. Et... ?

On oublie les risques de terrain provoqués,
les nuisances, que le Doo prescrit par
ailleurs -

Puisque tout cela se fait sous couvert d'objectifs
sociaux vertueux = partage de la qualité de vie
et mixité sociale -

Malgré des considérations sincères, les orientations et objectifs envisagés pèchent par leur déni de réalité, par leur conformisme et leur dépendance à un tourisme consumériste, principal acteur économique. Par leur accrochage aux erreurs passées et aux intérêts particuliers -

La spéculation foncière est toujours là.

La routine architecturale posée remise en question.

Le non respect de la nature - abattage des arbres, élagage sauvage, goudronnage excessif - désertification des sols, les haies, les lieux de vie déjà construits dans certaines communes -

Cependant il existe des communes qui résistent, qui respectent leur patrimoine naturel et bâti - Des architectes inventifs et artistes, qui créent des lieux de vie accueillants, en harmonie avec l'environnement, s'intégrant naturellement aux paysages, y participant -

Les générations qui montent méritent bien que nous nous en soucions, plutôt que de leur imposer des modes de vie technocratiques -

Jacqueline Léonard
terane2@wanadoo.fr